



CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

29 / 03 / 2025

SANTE MENTALE

On en parle ?

La santé mentale érigée en grande cause nationale 2025 : Plusieurs enquêtes récentes mettent en avant les causes et conséquences... Ce qu'il faut savoir pour agir !

RPS et absentéisme

32% des salariés en arrêt de travail longue durée ont pour raison principale à leur arrêt un motif psychologique, soit un triplement en l'espace de trois ans. Et même sans être en arrêt, 42% des salariés se considéraient en situation de détresse psychologique, alors même que les trois quart des salariés ont déjà ressenti un trouble de santé mentale lié à leur travail dans les cinq dernières années.

L'impact des conditions de travail

Trois salariés sur dix ne travailleraient pas dans un environnement sain et respectueux. Les personnes sans télétravail sont 29% à souffrir de mauvaise santé mentale, contre 23% des salariés avec 2 jours de télétravail. Idem pour les personnes en temps partiel, elles sont 38% en mauvaise santé mentale, contre 25% des personnes à temps plein.

Perception de l'état de santé mentale et réalité

L'écart entre la perception affirmée et la réalité est parfois important, avec 85% à se considérer en bonne santé, alors qu'ils sont 70% seulement à l'être vraiment et, à l'inverse, 30% en état de mal-être mental avec un risque de dépression.

Des salariés plus touchés que d'autres

Par ailleurs, les femmes sont en moyenne deux fois plus touchées que les hommes, 45% d'entre elles ont déjà ressenti du stress chronique à cause de leur travail, contre 26% des hommes. Les jeunes aussi font plus largement peser leur état de santé mentale sur leur engagement au travail. Ils sont d'ailleurs deux fois plus nombreux que les autres à avoir déjà démissionné en raison de cet état. Et pourtant, 3 managers sur 10 pensent que les troubles de santé mentale sont un signe de faiblesse.

Une responsabilité de l'employeur

Face à ces chiffres alarmants, 86% des salariés pensent que la santé mentale est un enjeu de société et souhaitent que leur employeur mette en place des mesures pour mieux protéger leur santé mentale.

C'est pourquoi la **CFDT-CCI**, premier syndicat représentatif, profite de la mise en avant du sujet pour rappeler ses principales actions et revendications en la matière, en insistant sur une nécessaire prise de conscience de nos directions.

Pour nous, le personnel n'est pas une charge, mais un investissement. C'est grâce à lui que des projets peuvent voir le jour et se déployer sur les territoires, que des ressources nouvelles peuvent être mobilisées, et que les CCI sont le 1er réseau d'accompagnement de proximité des entreprises. A trop vouloir tailler dans les effectifs, on coupe la branche sur laquelle on est assis.

Lisez l'article complet sur notre [site Internet](#)

Rejoignez la **CFDT-CCI** !



cfdt-cci.com

47 rue de Tocqueville
75017 PARIS
07 87 12 50 40
permanence@cfdt-cci.com

**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**